

Site Patrimonial Remarquable Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

> Commune d'Orange Département du Vaucluse

> > I.B. Plan de typologie Quartier Saint-Martin

<u>Légende</u>

1. Limites

- • - • limite du site patrimonial remarquable

limite de secteur

2. Immeubles bâtis ou non bâtis classés ou inscrits au titre des monuments historiques et soumis à la législation relative aux monuments historiques

Immeuble bâti ou non bâti classé ou inscrti au titre des monuments historiques

3. Immeubles ou parties d'immeubles bâtis ou non bâtis protégés à conserver, à restaurer et à mettre en valeur

Typologie architecturale

H: Hôtels particuliers et leur dépendance

R : Edifices religieux ou anciens édifices religieux

I : Edifices institutionnels

C: Immeubles collectifs historiques ou maisons coeur de ville

Vh: Immeubles XIXe siècle, villas hors les murs et leur dépendance

V : Immeubles XIXe siècle, hôtels particuliers ou immeubles de rapport

Mf: Maisons de faubourgs

F : Anciennes fabriques

A : Anciens bâtis agricoles (mas, remises, maisons de village...)

— Mur de soutènement, mur de clôture

----- Rempart supposé

Eléments extérieurs particuliers (portail, clôture, décor, etc...)

Commune d'Orange

République Française

Chargés d'étude :

cyril.gins@orange.fr

Cyril Gins, paysagiste DPLG 2 chemin de Massillargues Wood & Associés, Architectes du Patrimoine 7541 route de la Crau Raphèle, 13280 Arles 30700 Saint Maximin 04 90 96 19 76 architectes@wood-associes.com